

Rocher Mistral face à des vents contraires



Roxana Azimi et Laurent Telo

L'histoire, une bataille culturelle | A La Barben, le parc d'attractions traditionaliste est la cible d'attaques

ENQUÊTE

MARSEILLE *envoyés spéciaux*

La Barben, paisible village de 800 âmes des Bouches-du-Rhône. Son joli château médiéval dressé sur un piton rocheux, sa petite église romane, sa forêt de chênes verts dominant la région salonnaise... Dans ce décor de carte postale, la campagne municipale a viré, ces dernières semaines, au règlement de comptes. Début mars, une adjointe de l'équipe sortante a confié à *La Provence* avoir reçu au courrier deux étuis de cartouches de fusil de chasse – dramatisant une élection a priori sans enjeu majeur. Un sujet en particulier domine les débats entre le maire (divers droite) Franck Santos, en lice pour un nouveau mandat, et son concurrent, Jacques Cazaméa (sans étiquette), un ancien gradé de l'armée de l'air : le Rocher Mistral. Ouvert en 2021 dans l'enceinte du château par l'entrepreneur Vianney d'Alançon, ce parc d'attractions reprend les recettes du Puy du Fou, avec l'accent provençal. A en croire ses promoteurs, une rafale d'attaques de la mairie auraient ciblé la structure – près d'une centaine de procédures, avancent-ils.

Alerte rouge : des gauchistes enragés voudraient la peau de l'établissement, quitte à y mettre le feu. Réplique immédiate de l'entourage du maire, pour qui le Rocher Mistral crie à la persécution tout en traînant derrière lui une ribambelle d'infractions : code d'urbanisme contourné, normes écologiques balayées, règles de voisinage piétinées, espèces protégées (murins à oreilles échanquées et aigles de Bonelli) mises en danger... « *La concertation minimale qu'il aurait fallu avoir avec la commune et la communauté de communes n'a pas eu lieu, résume Guy Benarroche, sénateur (Les Ecologistes) des Bouches-du-Rhône. C'est un projet qui s'est fait sans, puis rapidement contre, le maire.* » Benoît David, qui a dirigé le Rocher Mistral de 2021 à fin 2025, chante, lui, une autre chanson. « *La propriété du maire jouxte le château, tout vient de là, insinue-t-il. Il confond ses propres intérêts avec ceux de la commune. Il estime qu'il y a une dévalorisation de son bien.* »

Cette guerre picrocholine démarre en 2019. Vianney d'Alançon, un entrepreneur lyonnais, qui a fait fortune dans la vente de médailles de baptême et s'est constitué un épais réseau dans les milieux conservateurs, rachète le château de La Barben pour 10 millions d'euros. Pour mener l'opération, il s'appuie sur plusieurs investisseurs : Vincent Montagne, membre de la famille Michelin et PDG de Média-Participations, la société Habert Dassault Finance, ainsi que la famille Deniau.

« Provence de l'Ancien Régime »

A l'époque, l'ancien relais de chasse du roi René d'Anjou est en piteux état – « 51 points de fuite d'eau », rembobine Benoît David. Survient le Covid-19. Pas question pour Vianney d'Alançon d'arrêter le chantier. Au motif que le business n'attend pas, l'homme pressé enjambe les codes de l'urbanisme et du patrimoine, ainsi que les normes environnementales, dans une zone classée Natura 2000. « On n'avait pas d'interlocuteurs dans les administrations, nos e-mails étaient sans réponse, pendant quinze mois je n'ai eu aucun retour de la DRAC [direction régionale des affaires culturelles], plaide Benoît David. Il fallait faire avancer le projet et on ne peut pas attendre éternellement. On n'a pas eu de calendrier. Donc Vianney a pris sur lui pour ouvrir le truc. »

Sauf que ces infractions ont été rattrapées par la justice. En février 2024, le tribunal d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a condamné Vianney d'Alançon pour diverses atteintes à l'urbanisme, au patrimoine et à l'environnement, ainsi qu'à deux amendes avec sursis de 70 000 et 20 000 euros, assorties de l'obligation de remettre en état l'ancien potager aménagé pour des spectacles, le jardin « à la française » et les parkings. Hurlant à l'acharnement administratif, Vianney d'Alançon a fait appel ; la décision est attendue après les élections municipales. « Quatre-vingt-dix pour cent de ce qui nous a été demandé a été réalisé », soutient aujourd'hui Benoît David.

L'affrontement a dépassé le seul terrain patrimonial pour gagner les fronts culturel et politique. En avril 2021, une motion de soutien au Rocher Mistral portée par le groupe Les Républicains (LR) au conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence – retirée in extremis – saluait, dans des accents identitaires, une « politique culturelle de l'enracinement et d'amour de la France ».

Vianney d'Alançon, lui, jure ses grands dieux qu'il n'est pour rien dans cette motion. Et répète à qui veut l'entendre qu'il « déteste l'idéologie ». « On n'est pas dupes », réplique l'historien de la Provence Jean-Marie Guillon. Avec son collègue Xavier Daumalin, il a signé, en 2022, une tribune dans *L'Obs* pour dénoncer les « clichés désuets » et « tendancieux » véhiculés selon lui par le Rocher Mistral. « Derrière, c'est le milieu catholique traditionaliste, maurassien, grince Jean-Marie Guillon. Ça renvoie à la Provence de l'Ancien Régime, à toute l'imagerie que porte la droite réactionnaire cléricale dans la région depuis la fin du XIX^e siècle. »

Une lecture vivement contestée par les responsables du parc. « Un délit de sale gueule politique, réplique Benoît David. Parler de Provence folklorisée, blanche, ça me heurte au plus profond de ce que je suis. Pagnol, c'est quoi ? Du folklore ? » Et de brandir un argument massue : les 8 000 scolaires accueillis en 2025.

Problème : les spectacles maison se montent sans accompagnement académique. Un parti pris dont s'est inquiété Guy Benarroche dans un courrier adressé, en janvier, au recteur de l'académie d'Aix-Marseille. « Le contenu de certains spectacles a fait l'objet de critiques récurrentes de la part d'historiens et d'observateurs, qui soulignent une représentation de l'Histoire jugée partielle, simplifiée, voire orientée. Les mises en scène privilégieraient une lecture valorisant fortement certaines figures religieuses ou aristocratiques, sans toujours proposer la contextualisation ni la pluralité d'approches attendues dans un cadre pédagogique conforme aux exigences de l'Education nationale », peut-on lire dans la missive. « Une sortie fondée sur des reconstitutions ou des récits insuffisamment mis à distance peut, en l'absence d'un accompagnement critique solide, induire des représentations biaisées chez les élèves », poursuit le sénateur.

Plainte déposée par Ethicpol

Le bras de fer a franchi un nouveau cap : Vianney d'Alançon vient d'attaquer en diffamation Xavier Daumalin, désormais colistier de Franck Santos. L'historien a été convoqué, fin mars, devant le tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence pour des propos tenus lors d'une réunion publique, en juillet 2025, où il reprenait peu ou prou ce qu'il avait écrit trois ans plus tôt dans la tribune de *L'Obs*. « Je n'ai jamais vu un projet aussi tordu monter si haut », confie Frédéric Aubanton, architecte des bâtiments de France, fin connaisseur du dossier. Le fonctionnaire, plus précisément, s'étonne des avis favorables donnés par les préfets successifs et du blanc-seing des collectivités. En 2016, déjà, Vianney d'Alançon avait obtenu l'appui de Laurent Wauquiez, alors président (LR) d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui débloqua 600 000 euros de subvention pour transformer la forteresse de Saint-Vidal, en Haute-Loire, en parc d'attractions.

A La Barben, c'est le même scénario. Les élus du groupe LR arrosent le projet. Martine Vassal, présidente du département des Bouches-du-Rhône, accorde 2,3 millions d'euros pour remettre terrasses et toitures du château hors d'eau. Renaud Muselier, président macroniste de la région PACA, complète : 3,3 millions d'euros de plus pour développer le parc. Sans oublier la participation de la Patrouille de France, le jour de l'inauguration, pour un survol aérien du site – à proximité d'un parc animalier – estimé à 40 000 euros, d'après Ethicpol. Cette association de lutte contre la corruption a déposé, en avril 2025, une plainte contre X auprès du procureur de la République pour prise illégale d'intérêts, détournement de fonds publics et escroquerie.

« Les subventions octroyées pour des objectifs précis, tels que la restauration patrimoniale ou le développement agroécologique, ont été détournées au profit d'infrastructures commerciales non conformes aux engagements initiaux », précise la plainte, que *Le Monde* a pu consulter. Les écuries classées ont ainsi été transformées en un restaurant de prestige destiné à un usage purement commercial, *« en violation des engagements initiaux »*. *« Une réunion de gens frustrés qui ne connaissent pas le dossier. Ce sont des justiciers sans valeur »,* balaie avec mépris Benoît David, l'ancien directeur général du Rocher Mistral, indiquant ne *« jamais avoir eu de retour »* de la plainte. Entre-temps, les promoteurs du parc d'attractions se battent aussi sur le front médiatique. En juillet 2025, Franz-Olivier Giesbert ose dans *Le Point* : *« C'est l'Histoire qu'on veut assassiner ! »,* dénonçant la cabale de l'*« ultragauche »*.

Vianney d'Alançon, président de l'Ecole supérieure de journalisme de Paris, rachetée par de grandes fortunes françaises dont Vincent Bolloré, Rodolphe Saadé et Bernard Arnault, jouit aussi d'entrées privilégiées à CNews. Ainsi, à la fin d'une interview politique sur les municipales avec Manuel Bompard, coordinateur de La France insoumise (LFI), le journaliste de la chaîne du milliardaire breton glisse une question inattendue : *« Vous vous êtes opposé, à l'Assemblée nationale, au projet du Rocher Mistral, à La Barben, qui propose des spectacles historiques. Le maire sortant pourrait-il compter sur votre soutien ? »* Pris de court par la question, Manuel Bompard balbutie : *« Vous m'interrogez sur une situation très spécifique... Je ne sais même pas s'il y a une liste "insoumise" dans cette commune. Sommes-nous d'accord avec le reste de son programme ? Je n'en sais rien. »* A peine l'interview diffusée, des affiches ont fleuri à La Barben, présentant LFI comme soutien du maire sortant, Franck Santos.

Aujourd'hui, malgré des comptes dans le rouge et un nombre de visiteurs en chute (130 000 visiteurs en 2025, contre 150 000 en 2024), la direction du Rocher Mistral n'entend pas abandonner la partie. *« Nous sommes très opiniâtres »,* prévient Benoît David. De son côté, Jacques Cazaméa, candidat à la mairie de La Barben, s'inquiète : *« Jusqu'à quand le propriétaire du château supportera-t-il ces blocages répétés, procédures, arrêtés, recours, avant d'envisager une cession du site ? »,* questionne-t-il, sur sa vidéo de campagne, croyant savoir qu'il existe une proposition de rachat chinoise.

FIN